



Déclaration liminaire Au comité technique de réseau du SSA

Madame la Directrice, Mesdames et Messieurs,

Cette nouvelle mandature commence avec une actualité très mouvementée.

Nous avons un gouvernement depuis son arrivée au pouvoir multiplie les attaques envers les agents de la Fonction publique, gel de la valeur du point d'indice, rétablissement du jour de carence, remise en cause des missions publiques et nouvelles suppressions d'emplois dont 50 000 fonctionnaires dans la fonction publique d'Etat.

Maintenant, il s'attaque frontalement au statut général avec un projet de loi aux dispositions dévastatrices dont des mesures hautement nocives concernant les CAP qui seront vidées de leurs prérogatives, elles ne traiteront plus sur les questions liées aux mutations, aux mobilités, à l'avancement et à la promotion interne. Il y a aussi la fusion des comités techniques et les CHSCT dans une instance unique, sous prétexte de rendre le dialogue social plus efficace et plus fluide et puis le recours accru de contractuels, c'est l'inflation dans la précarité.

Pour la CGT, Il est clair que, pour mettre en œuvre ses réformes, le gouvernement veut affaiblir le rôle et la place des syndicats dans la défense des intérêts des personnels, par la réduction des moyens, des prérogatives et du nombre de ces instances.

Nous avons aussi la réforme du congé bonifié qui concerne nos collègues ultramarins, Il ne faut pas oublier que derrière ces congés il y a une histoire, celle des populations de ces départements d'outre-mer qui ont subi pendant plus de 20 ans une politique de migration organisée par l'Etat, dont des milliers de jeunes Antillais, Guyanais et Réunionnais ont été déplacés vers l'Hexagone pour répondre à un besoin spécifique de main d'œuvre notamment dans le secteur public, d'où un billet aller-retour pris en charge par l'Etat.

La CGT rappelle que le droit au congé bonifié n'est pas un privilège, mais un droit légitime attaché au statut des fonctionnaires.

Après cette parenthèse qui ne présage pas un bon avenir pour les agents de la fonction publique, revenons sur l'actualité de notre service santé des armées. Où les conditions de vie et de santé au travail des agents se dégradent par l'augmentation des charges de travail, des réorganisations permanentes et le manque de reconnaissance. Les

agents ont de plus en plus de difficultés au quotidien pour continuer à accomplir les missions qui leur sont confiées.

OUI, nos HIA vont mal, quand on observe depuis plusieurs mois que la direction de l'HIA Laveran met tout en œuvre pour fermer son service de restauration. Durant l'été 2018, les cuisines ont été sauvagement débarrassées de leurs outils de travail. Les luttes locales ont permis le retour du matériel, une reprise du service normal et la promesse par la DCSSA du maintien de la restauration jusqu'à l'année 2021 au moins. De plus, cette même direction, après avoir restructuré les ASHQ des services cliniques et après avoir créé un pôle BARU (Bloc Anesthésie Réanimation et d'Urgence), lieu sensible au bio nettoyage, elle se permet de restructurer certaines ASHQ de ce service sans définir les critères retenus.

Ces ASHQ dont les possibilités de reclassement sont quasiment nulles en l'état actuel. Que dire des Aides-Soignants qui postulent à des postes vacants qui leurs sont refusés du fait de leur statut paramédical. Les employeurs potentiels dénotent une mauvaise volonté du SSA qui freine les dossiers, voire les annulent.

Les fonctions RH, tant locales que CMG qui n'ont plus en moyens suffisants pour répondre aux demandes des agents, les mettant en grande précarité pour certains (demande de reprise en mi-temps thérapeutique, demande de CLM ou même un renseignement paraît insurmontable).

Certains HIA, comme LEGUEST ou le nombre d'arrêts maladies a explosés mettant les personnels « valides » en grande difficulté (congés refusés, rappels, surcharge de travail...), connaissent un profond mal-être, le départ massif de certains Médecins les plongent dans l'incertitude.

Un seul médecin de prévention sur la Base de Défense de LYON, les autorités locales se retrouvent démunies et s'interrogent quant au fonctionnement acceptable de la fonction Médecine de Prévention.

La CGT dénonce depuis le début le démantèlement de la Fonction Publique, les professionnels de la santé n'ont plus les moyens de fournir une prestation acceptable et les trop nombreux dysfonctionnements nous donnent raison. Le SSA doit pouvoir avoir les moyens de rester autonome, faute d'une véritable déconvenue.

Merci de votre attention.